Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Publié le 12/10/2022

RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALI

ID: 082-228200010-20220920-CP2022_09_34-DE

COMMUNE - OPÉRATION -	COÛT EN € HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) AUVILLAR			
Acquisition de l'ancienne mairie insalubre pour y créer des logements. HAIN/00004089	120 000 €	80 000,00 €	80 000 € x 18 % = 14 400 €
Observation : L' avis des Domaines (disposition applicable à partir de 20	•	e lorsque le prix d'achat est	supérieur à 180 000 €
2) BARDIGUES Acquisition d'un moulin insalubre pour mettre en valeur son patrimoine. HAIN/00004785	10 000 €	10 000,00 €	10 000 € x 45 % = 4 500 €
Observation: L' avis des Domaines (disposition applicable à partir de 20	•	lorsque le prix d'achat est	supérieur à 180 000 €

TOTAL..... 18 900 €

Le Président,

Michel WEILL